



ENSEMBLE CONTRE LA
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES



RAPPORT ANNUEL 2020



ENSEMBLE CONTRE LA
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

© Nations Unies, juin 2021. Tous droits réservés, dans le monde entier.

Cette publication peut être reproduite en totalité ou en partie et sous quelque forme que ce soit à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée. Citation suggérée : Ensemble contre la criminalité liée aux espèces sauvages, Rapport annuel 2020 de l'ICCWC, Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, Genève, 2021.

Contenu et conception : Communications ARTE
Photo de couverture : [Justin Mott/Kindred Guardians](#)

Pour plus d'informations sur l'ICCWC, contacter le Secrétariat CITES
Palais des Nations Avenue de la Paix 8-14, 1211 Genève 10, Suisse
Courriel : info@cites.org

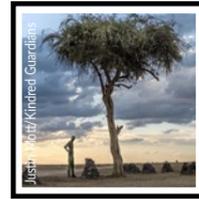


Consortium international de lutte contre
la criminalité liée aux espèces sauvages



RAPPORT ANNUEL 2020

SOMMAIRE



3
GLOSSAIRE



17
UNE DÉCENNIE DE LUTTE
CONTRE LA CRIMINALITÉ
LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES



5
PRÉFACE



18
BILAN DE L'ANNÉE



7
QU'EST-CE QUE
LA CRIMINALITÉ LIÉE
AUX ESPÈCES SAUVAGES ?



30
2020 EN UN COUP D'ŒIL



8
QUI SOMMES-NOUS ?



33
LA VOIE À SUIVRE



10
QUE FAISONS-NOUS ?



35
REMERCIEMENTS



13
LES OBJECTIFS
MONDIAUX



GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CRF	Cellules de renseignement financier
ÉTAT MEMBRE	Tout pays ayant adhéré à l'une ou l'autre des conventions/protocoles/accords dans lesquels les partenaires de l'ICWC ont le mandat d'opérer et qui bénéficient, ou pourraient bénéficier, du soutien de l'ICWC.
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GBM	Groupe de la Banque mondiale
ICWC	Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
KWS	Kenya Wildlife Service
NRA	Évaluation nationale des risques – National Risk Assessment
ODD	Objectif de développement durable
OI	Organisation intergouvernementale
OMD	Organisation mondiale des douanes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
OSC	Organisation de la société civile
RRG	Guide de référence rapide – Rapid Reference Guide
RRM	Manuel de référence rapide – Rapid Reference Manual
UWA	Uganda Wildlife Authority
WCS	Wildlife Conservation Society
WEN	Réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages – Wildlife Enforcement Network
WWC	Rapport mondial sur la criminalité liée aux espèces sauvages – World Wildlife Crime Report
WWF	Fonds mondial pour la nature



Photo : Justin Mott/Kindred Guardians

La force de l'ICCWC réside dans sa capacité à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages en utilisant une approche multidimensionnelle. Le soutien judiciaire d'un partenaire peut soutenir les opérations de lutte contre la fraude d'un autre partenaire, tandis qu'un troisième peut contribuer à renforcer la volonté politique d'action et de changement.



PRÉFACE

La criminalité liée aux espèces sauvages a des conséquences considérables et dévastatrices pour les personnes, la planète et la prospérité. Elle constitue un risque pour le maintien de la santé des écosystèmes et pour les moyens d'existence des communautés locales. Elle exacerbe la pauvreté, compromet les efforts de conservation, menace l'État de droit, la gouvernance et la sécurité nationale et, en définitive, entrave la progression vers les Objectifs de développement durable.

La criminalité liée aux espèces sauvages touche non seulement les espèces animales emblématiques, mais aussi plus de 7000 espèces d'animaux et de plantes sauvages inscrites aux annexes de la CITES, poussant nombre d'entre elles vers l'extinction. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière le problème de la criminalité liée aux espèces sauvages et son rôle dans l'intensification du risque d'émergence de maladies.

La criminalité liée aux espèces sauvages est devenue l'une des formes les plus graves du crime organisé transnational et converge souvent vers d'autres types de criminalités graves, les criminels impliqués profitant du faible risque et de profits élevés. Malgré les progrès réalisés à ce jour, ces criminels ne sont toujours pas confrontés à la pleine force de la loi et il reste encore beaucoup à faire.

La lutte contre une criminalité de cette ampleur ne peut être menée par un seul pays, une seule organisation ou un seul secteur. Elle exige une approche mondiale et holistique à travers une coopération dépassant les frontières et les juridictions. Elle nécessite un engagement, une collaboration et une mobilisation tout au long de la chaîne de la justice pénale.

Une telle nécessité a donné lieu à la création en 2010 du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), un partenariat unique de cinq organisations intergouvernementales dotées de mandats et d'expertises complémentaires pour aider les gouvernements à lutter contre cette criminalité transnationale.

Sous la bannière de l'ICCWC, nous sommes plus forts. Ensemble, nous sommes en mesure de fournir un panel de stratégies, d'outils et de services nécessaires pour aider les gouvernements à comprendre et à renforcer leurs réponses à la criminalité liée aux espèces sauvages, notamment en adoptant des politiques nouvelles ou renforcées, en promulguant des lois plus strictes, en développant les capacités en matière de renseignement et d'enquête et en encourageant et soutenant le déploiement de techniques d'enquête spécialisées contre la criminalité liée aux espèces sauvages – aidant ainsi les pays à démanteler les réseaux de criminalité organisée et à traduire en justice les criminels impliqués.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez comment nos partenariats avec les États membres et d'autres parties prenantes ont renforcé les aptitudes des douanes, de la police, des autorités chargées des espèces sauvages et de l'ensemble des systèmes de justice pénale, permettant ainsi une réponse forte, cohérente, collaborative et de plus en plus efficace face à la criminalité liée aux espèces sauvages. Des exemples d'évaluations de l'ICCWC ayant conduit à des changements positifs dans les codes pénaux, ou de soutien technique ayant renforcé les capacités de poursuite des criminels impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages, sont présentés en détail. L'opération Thunder 2020, une opération mondiale de lutte contre la fraude lancée et soutenue par l'ICCWC, qui a mobilisé 103 pays pour réprimer la criminalité liée aux espèces sauvages, est également présentée.

Malgré la pandémie mondiale sans précédent, la menace de la criminalité liée aux espèces sauvages s'est poursuivie en 2020. Il en va de même de notre détermination collective à fournir aux autorités chargées de la lutte contre la fraude et de l'application de la législation sur les espèces sauvages aux niveaux national, régional et mondial les outils, les services et le soutien technique dont elles ont besoin pour lutter contre ce fléau.

Il est largement reconnu que la communauté mondiale doit continuer à agir avec force pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et, comme le révèlent les pages suivantes, que des progrès peuvent être réalisés lorsque nous agissons ensemble.

3 MALADIES INFECTIEUSES SUR 4 SONT TRANSMISES AUX HUMAINS PAR LES ANIMAUX

LES GOUVERNEMENTS PERDANT 7 À 12 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN EN RECETTES FISCALES POTENTIELLES DU FAIT DES PRATIQUES ILLÉGALES D'EXPLOITATION DU BOIS ET DE LA PÊCHE AINSI QUE DE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

ENTRE 2016 ET 2018, LES REVENUS ILLÉGAUX BRUTS ANNUELS GÉNÉRÉS PAR L'IVOIRE SEULEMENT ONT ÉTÉ ESTIMÉS À 400 MILLIONS D'USD ET PAR LES CORNES DE RHINOCÉROS À 230 MILLIONS D'USD

34 PAYS ONT TRAVAILLÉ AVEC ICCWC POUR AMÉLIORER LEUR RÉPONSE À LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES



QU'EST-CE QUE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES ?

L'ICCWC considère que la « criminalité liée aux espèces sauvages » désigne le prélèvement, le commerce (fourniture, vente ou trafic), l'importation, l'exportation, la transformation, la possession, l'obtention et la consommation de faune et de flore sauvages d'origine illégale – y compris d'animaux tels que des oiseaux et des poissons, de bois et d'autres produits forestiers – en violation du droit national ou international.

POURQUOI DEVONS-NOUS LA COMBATTRE ?

En plus de menacer une grande diversité de faune et de flore sauvages, la criminalité liée aux espèces sauvages met en péril la santé de nos écosystèmes et les moyens d'existence des communautés locales, compromet les efforts de conservation, exacerbe la pauvreté, alimente les conflits, crée de l'instabilité et intensifie le risque d'émergence de maladies. Elle est associée à d'autres types de criminalités graves, notamment la violence, le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et la corruption, et requiert autant d'attention que les autres crimes organisés transnationaux.

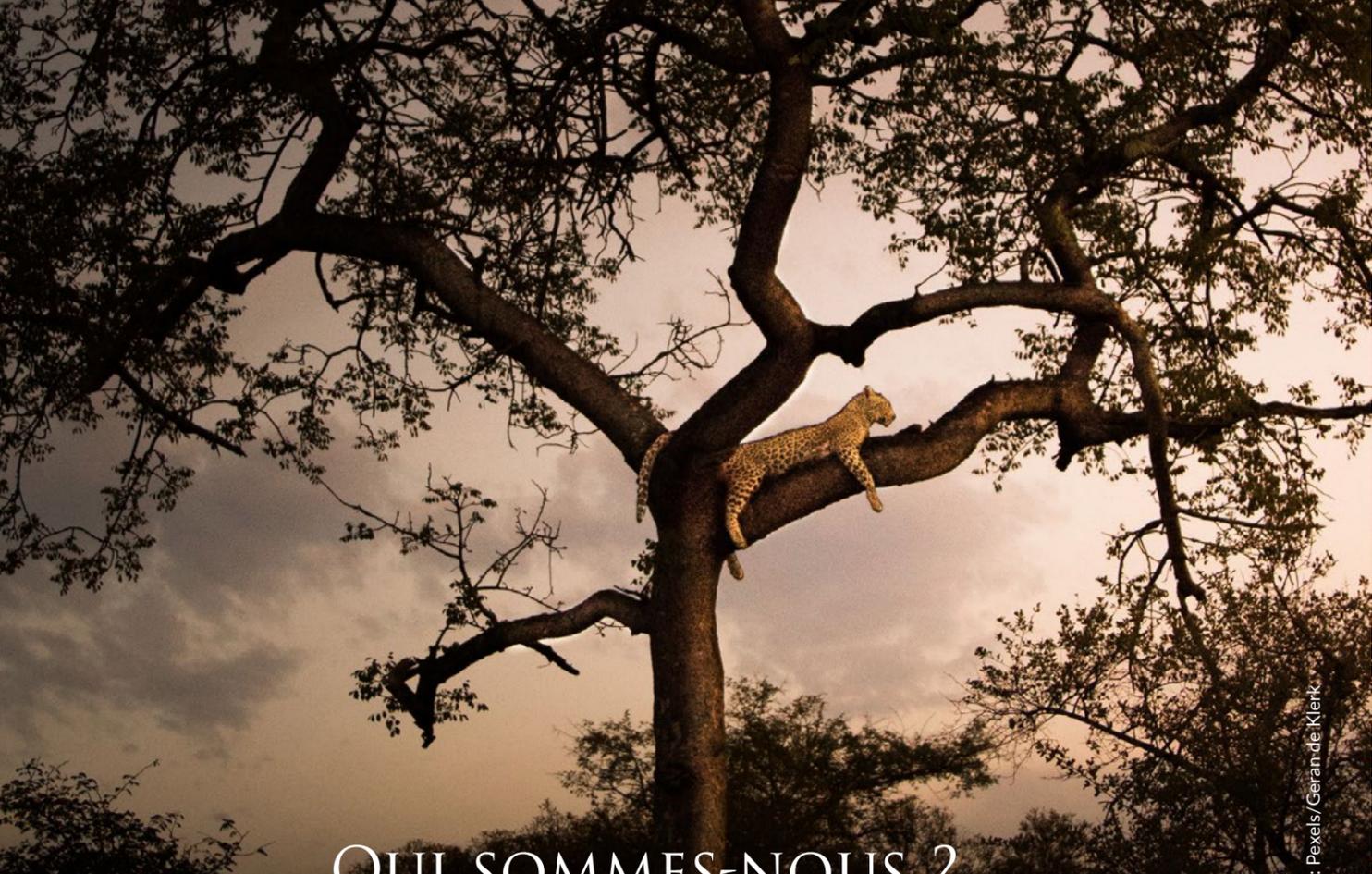


Photo : Pexels/ Geran de Klerk

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2010, l'ICCWC est un partenariat unique et puissant de cinq organisations intergouvernementales qui œuvrent ensemble contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Il est composé du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), d'INTERPOL, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

NOTRE VISION

Un monde libéré de la criminalité liée aux espèces sauvages.

NOTRE MISSION

Renforcer les systèmes de justice pénale et fournir un appui coordonné aux niveaux national, régional et international pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.



Ivonne Higuero
Secrétaire générale de la CITES



La CITES définit les règles du commerce international des espèces sauvages, qui doivent être appliquées par les pays signataires de la Convention. <http://www.cites.org>

À travers l'ICCWC, nous nous efforçons de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, car il s'agit d'un facteur essentiel de la perte de la biodiversité mondiale. Nous aidons les Parties à la CITES à agir contre les criminels qui détruisent la nature, afin que le commerce des espèces sauvages soit légal, durable et traçable pour assurer la survie de la faune et de la flore sauvages pour les générations futures.



Jürgen Stock
Secrétaire général d'INTERPOL



INTERPOL

INTERPOL est la plus grande organisation internationale de police au monde, avec 194 pays membres qui coopèrent au-delà des frontières pour mettre en commun et traiter les informations criminelles dans le monde entier. <http://www.interpol.int>

Les défis à relever ne manquent pas, mais nous devons rester persévérants et unis dans nos efforts pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans le monde entier et ainsi protéger les ressources d'aujourd'hui pour les générations de demain.



Ghada Waly
Directrice exécutive de l'ONUDC



ONUDC
Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

L'ONUDC dirige la lutte mondiale contre les drogues illégales et la criminalité transnationale organisée grâce à un vaste réseau de bureaux extérieurs dans toutes les régions du monde. <http://www.unodc.org>

Alors que les pays se mobilisent pour se relever avec intégrité de la crise de COVID-19, saisissons l'occasion de démanteler les réseaux de corruption qui profitent de la criminalité liée aux espèces sauvages, aux forêts et à la pêche, et la font perdurer.



Juergen Voegele
Vice-président de la Banque mondiale
pour le développement durable



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale joue un rôle clé dans l'effort mondial déployé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité partagée. Travaillant dans plus de 100 pays, il fournit des financements, des conseils et d'autres solutions qui permettent aux pays de relever les défis de développement les plus urgents. <http://www.worldbank.org>

L'exploitation forestière, la pêche et le commerce illégaux des espèces sauvages épuisent les ressources naturelles, exacerbent la pauvreté et peuvent accroître le potentiel de transmission des zoonoses. Nous devons travailler ensemble pour aider les pays à renforcer leur gouvernance et à construire des trajectoires de développement plus vertes, plus résilientes et plus inclusives.



Kunio Mikuriya
Secrétaire général de l'OMD



World Customs Organization
Organisation mondiale des douanes

L'OMD est la voix de la communauté douanière mondiale. Elle s'efforce d'élaborer des normes mondiales, de simplifier et d'harmoniser les procédures douanières, de faciliter le commerce international et de renforcer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement. <http://www.wcoomd.org>

L'ICCWC sensibilise la communauté mondiale des services de lutte contre la fraude à la gravité de la criminalité mondiale liée aux espèces sauvages et renforce la coordination entre les agences afin de détecter et de dissuader les réseaux criminels liés aux espèces sauvages.

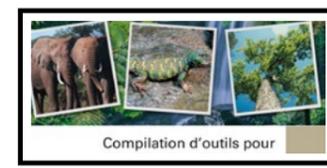


Photo : Justin Mott/Kindred Guardians

QUE FAISONS-NOUS ?

TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE LA JUSTICE PÉNALE

L'ICCWC travaille globalement pour fournir aux services chargés de la lutte contre la fraude et de l'application des lois sur les espèces sauvages les outils, les services et le soutien technique nécessaires pour renforcer les capacités de leurs systèmes de justice pénale afin de mieux dissuader, détecter, arrêter et démanteler les réseaux criminels.



La Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts
La Compilation d'outils de l'ICCWC aide les États membres à évaluer leur réponse à la criminalité liée aux espèces sauvages, à identifier les lacunes et à concevoir une stratégie de prévention efficace. Elle porte sur la législation, la lutte contre la fraude et les poursuites, la disponibilité des données ainsi que les facteurs qui déterminent ou qui empêchent la criminalité liée aux espèces sauvages.



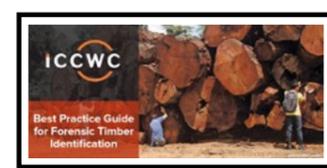
Le Cadre d'indicateurs pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts
Élaboré pour compléter la Compilation ou être mis en œuvre indépendamment, cet outil de l'ICCWC permet de suivre et d'évaluer les capacités nationales de lutte contre la fraude grâce à une série de 50 indicateurs de l'efficacité de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.



Lignes directrices pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN - Wildlife Enforcement Networks)
Ces lignes directrices de l'ICCWC aident au développement et au renforcement des WEN pour une collaboration et une coordination régionales accrues afin de combattre la criminalité liée aux espèces sauvages dans le monde entier.



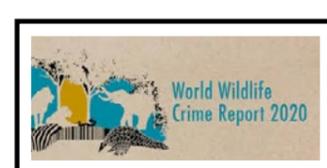
Lignes directrices sur les méthodes et procédures d'échantillonnage et d'analyse en laboratoire de l'ivoire
L'ICCWC a élaboré ces lignes directrices pour soutenir l'utilisation des techniques de criminalistique dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, en particulier le braconnage des éléphants. Une [vidéo de formation de l'ICCWC sur le prélèvement d'ivoire](#) est également disponible.



Guide des meilleures pratiques pour l'identification criminalistique du bois
Ce guide de l'ICCWC aide les agents chargés de la lutte contre la fraude à recueillir et à traiter des preuves criminalistiques crédibles et admissibles sur la criminalité liée au bois afin de contribuer à la réussite des poursuites.



Programme de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent
Cet atelier de quatre jours aide les Cellules de renseignement financier, les enquêteurs, les procureurs et les juges à mieux détecter les transactions illégales et les activités suspectes, ainsi qu'à enquêter, poursuivre et juger les affaires de blanchiment d'argent liées au trafic d'espèces sauvages.



Rapports mondiaux sur la criminalité liée aux espèces sauvages
Élaborés par l'ONUDC en collaboration avec ses partenaires de l'ICCWC, ces rapports comprennent des évaluations du marché, des tendances clés, des études de cas approfondies sur la criminalité liée aux espèces sauvages ainsi que des mécanismes potentiels d'alerte précoce de cette criminalité dans le monde entier. Les données et les connaissances scientifiques contenues dans ces rapports contribuent à éclairer les approches adoptées par l'ICCWC pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Voir le [Bilan de l'année](#).



Série Thunder - Opérations mondiales de lutte contre la fraude
Dirigées par INTERPOL et l'OMD, ces opérations d'une durée d'un mois (Thunderbird en 2017, Thunderstorm en 2018, Thunderball en 2019) mobilisent la police, les autorités chargées des espèces sauvages, les douanes et les agents aux frontières du monde entier pour recueillir des renseignements, repérer les filières de contrebande, appréhender les contrevenants et démanteler les groupes criminels organisés. Voir le [Bilan de l'année](#) pour plus d'informations sur Thunder 2020.



Photo : Justin Mott/Kindred Guardians

LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES ET LES OBJECTIFS MONDIAUX

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA **CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES**

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, qui constituent un plan d'action commun en faveur des personnes, de la planète et de la prospérité, comprennent des cibles spécifiques pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées.



« Une vie florissante sur terre est le fondement de notre vie sur cette planète. Nous faisons tous partie de l'écosystème planétaire et nous lui avons causé de graves dommages par la déforestation, la perte d'habitats naturels et la dégradation des sols. Promouvoir une utilisation durable de nos écosystèmes et préserver la biodiversité n'est pas une cause. C'est la clé de notre propre survie. »

CIBLE 15•5

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES HABITATS NATURELS

Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

CIBLE 15•7

ÉLIMINER LE BRACONNAGE ET LE TRAFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉE

Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande.

CIBLE 15•C

LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE ET LE TRAFIC DANS LE MONDE

Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance.



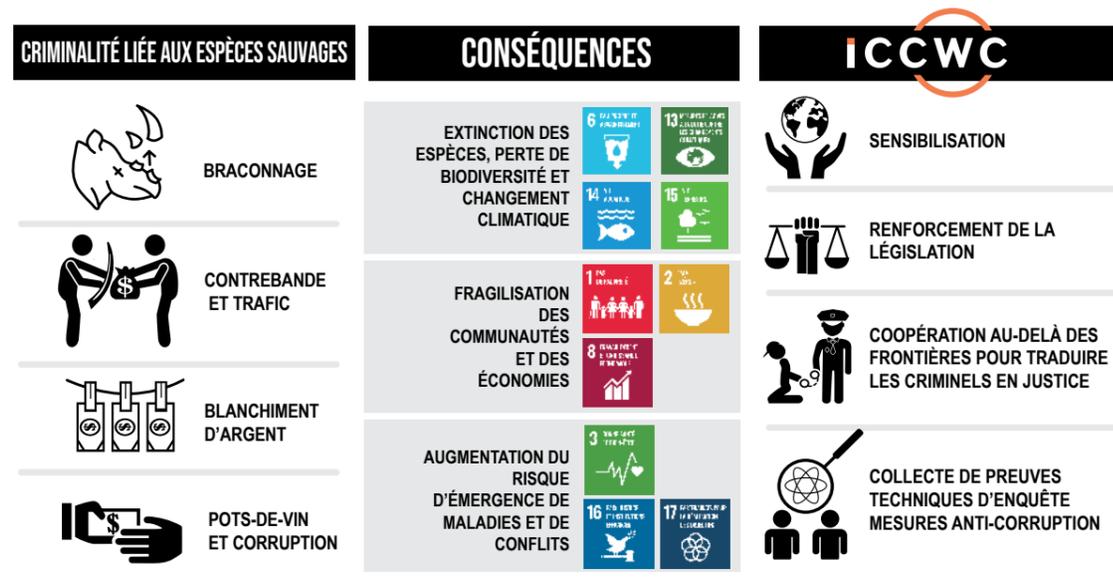
...OBJECTIFS MONDIAUX

ATTEINDRE LES ODD

L'ICCWC reconnaît que la criminalité liée aux espèces sauvages est un problème transversal qui ne peut exister de manière isolée. La santé et l'équilibre des écosystèmes, des animaux, des humains et de l'environnement sont tous interconnectés et ont un impact sur l'air que nous respirons, la nourriture que nous consommons et les communautés dans lesquelles nous vivons.

Exacerbée par la pauvreté et facilitée par la corruption, la criminalité liée aux espèces sauvages prospère lorsque les taux de détection et les arrestations sont faibles, les sanctions sont légères et les poursuites sont rares.

L'ICCWC travaille avec les États membres pour renforcer leurs réponses en matière de justice pénale afin de dissuader la criminalité liée aux espèces sauvages, de protéger les ressources naturelles restantes de la planète et de soutenir les changements socio-économiques.



La criminalité liée aux espèces sauvages conduit non seulement de nombreuses espèces animales et végétales sauvages vers l'extinction, mais elle représente également un obstacle important à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Elle exacerbe la faim et la pauvreté, engendre des conflits et de l'instabilité, constitue un risque pour la santé de nos communautés et compromet l'État de droit ainsi que la bonne gouvernance.



1 PAS DE PAUVRETÉ
La pauvreté et le manque de travail peuvent permettre à la criminalité liée aux espèces sauvages de prospérer. La promesse d'argent facile attire les communautés appauvries, ce qui en retour compromet les efforts visant à obtenir des moyens d'existence durables (ODD 8).



2 FAIM «ZÉRO»
La criminalité liée aux espèces sauvages constitue une grave menace pour la biodiversité, affectant les ressources naturelles qui répondent à nos besoins quotidiens, y compris nos besoins de nourriture.



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Mis en lumière par la pandémie de COVID-19, la criminalité liée aux espèces sauvages peut intensifier le risque d'émergence de maladies, menaçant ainsi la santé publique mondiale.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
La criminalité liée aux espèces sauvages épuise les ressources naturelles et nuit aux services écosystémiques qui nous fournissent de l'eau propre et de l'air pur.



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Les crises de la biodiversité et du changement climatique sont indissociables. Assurer la santé et la protection de la biodiversité peut stabiliser le climat.



14 VIE AQUATIQUE
La criminalité liée aux espèces sauvages a un impact sur la santé de nos océans et sur la biodiversité marine qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la vie sur terre.



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
La criminalité liée aux espèces sauvages est à l'origine d'une détresse environnementale, économique et sociale qui se répercute sur les affaires et les politiques, menaçant la paix, la sécurité et la stabilité.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
La coopération transfrontalière et les partenariats solides avec les gouvernements, les services de lutte contre la fraude et les communautés sont essentiels pour s'attaquer à la nature mondiale et transnationale de la criminalité liée aux espèces sauvages.



2010-2020

10 ANS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

En 2020, l'ICCWC a célébré sa première décennie d'action et de collaboration avec les services chargés de la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages tout au long de la chaîne de justice pénale afin de dissuader, détecter, arrêter et démanteler les réseaux impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages.



Les agents chargés de la lutte contre la fraude coopèrent au-delà des frontières pour appréhender les criminels liés aux espèces sauvages.



Les États membres apprennent des techniques d'enquête pour détecter et poursuivre les infractions contre les espèces sauvages.



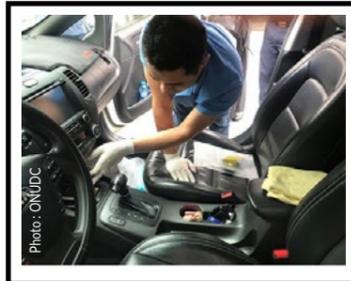
Une campagne sur les médias sociaux fait connaître les 10 années d'actions.



Les agents des services de lutte contre la fraude et des douanes acquièrent les compétences les plus récentes pour détecter la criminalité liée aux espèces sauvages.



Des enquêteurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages sont formés à la criminalistique, notamment aux prélèvements d'ADN.



La formation sur les livraisons surveillées permet aux services de lutte contre la fraude de rechercher des preuves et de démanteler les groupes criminels.



Les États membres utilisent les renseignements pour cartographier les réseaux de la criminalité liée aux espèces sauvages et pour cibler les individus à poursuivre.



Les États membres créent des unités spécifiques de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans leurs systèmes juridiques.



Les États membres identifient et comblent les lacunes de leur réponse à la criminalité liée aux espèces sauvages en utilisant la Compilation d'outils de l'ICCWC.

« Le commerce illégal est mondial. Toutes les régions sont touchées. Pour lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages, les pays doivent agir collectivement. »

M. Pithaya Pookaman, Ancien Vice-Ministre thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement

« La formation de l'ICCWC sur les livraisons surveillées nous a ouvert les yeux, nous avons été impressionnés par l'utilisation des technologies disponibles pour le suivi des colis. »

Participant de la police, Formation sur les livraisons surveillées, Viet Nam, 2019

2020

BILAN DE L'ANNÉE

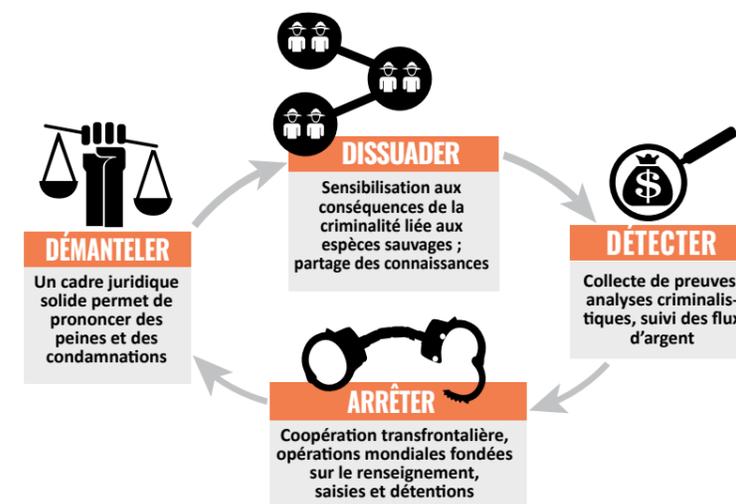
L'ICCWC mesure son succès par les actions audacieuses menées par les États membres qui, informés par les programmes de l'ICCWC, agissent pour renforcer la législation sur la criminalité liée aux espèces sauvages, soutiennent les services de lutte contre la fraude intervenant en première ligne et les forment aux nouvelles techniques d'enquête, et encouragent la coopération transfrontalière en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

DISSUADER, DÉTECTER, ARRÊTER, DÉMANTELER

TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE JUSTICE PÉNALE

La lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages exige une action concertée tout au long de la chaîne de la justice pénale. Les services de lutte contre la fraude intervenant en première ligne (tels que les agents des douanes, les gardes, la police et la police aux frontières) recueillent

des preuves admissibles et crédibles pour détecter et arrêter les suspects. Les procureurs déterminent les charges. Les juges appliquent les lois pour garantir des peines sévères correspondant à la gravité des infractions afin de dissuader et de démanteler les groupes criminels.



S'adapter aux restrictions de la pandémie de COVID-19



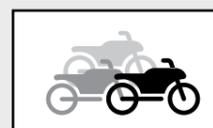
Les réunions en présentiel étant limitées et de nouveaux protocoles de protection étant en place, l'ICCWC a organisé certaines de ses activités en ligne afin de continuer à fournir un soutien aux États membres. L'opération Thunder 2020 a été coordonnée virtuellement, via des canaux de communication et de rapport sécurisés. Malgré la situation sanitaire mondiale et les restrictions existantes, les services chargés de la lutte contre la fraude ont fait preuve d'un fort engagement envers cette opération, avec des résultats et une participation comparables aux années précédentes. L'ICCWC a également aidé les États membres à évaluer et à traiter les tendances et les défis émergents en matière de criminalité liée aux espèces sauvages, provoqués par la pandémie. En réponse aux besoins des États membres, il a entrepris d'importantes recherches sur la criminalité liée aux espèces sauvages, élaborant des guides et des modules de formation sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.



Le Costa Rica a publié une notice violette INTERPOL lorsque des holothuries et des vessies nautiques de poisson ont fait l'objet d'un trafic postal, dissimulés dans le grand nombre de masques de protection livrés dans le monde entier au cours de la pandémie.



Lorsque les comparutions devant les tribunaux se sont arrêtées en Ouganda pendant le confinement lié à l'épidémie de COVID-19, l'ICCWC a contribué à faciliter les procédures judiciaires numériques pour les procès relatifs au trafic d'espèces sauvages.



L'ICCWC a soutenu le Kenya Wildlife Service face à une baisse des revenus et à une recrudescence potentielle du braconnage, en faisant don d'équipements, tels que des motos, pour l'aider à maintenir les réponses rapides de sa flotte de patrouilles anti-braconnage.

DISSUADER

SENSIBILISATION AUX CONSÉQUENCES DE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES



L'ICCWC s'efforce de faire prendre conscience de la gravité de la criminalité liée aux espèces sauvages, en partageant les connaissances, les recherches et les meilleures pratiques avec les services chargés de la lutte contre la fraude, les décideurs, les gouvernements et la société civile afin de lutter contre cette menace organisée et transnationale. Il intervient également pour décourager la criminalité liée aux espèces sauvages en soutenant la prévention de la corruption et l'adoption de politiques de lutte contre le blanchiment d'argent.

RAPPORT MONDIAL SUR LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

Le Rapport 2020 sur la criminalité liée aux espèces sauvages dans le monde, élaboré par l'ONUDC en collaboration avec ses partenaires de l'ICCWC, décrit les principales tendances mondiales en matière de criminalité liée aux espèces sauvages et analyse les marchés illégaux du bois de rose, de l'ivoire, de la corne de rhinocéros, des écailles de pangolin, des reptiles vivants, des grands félins et de l'anguille d'Europe. Il s'appuie sur la base de données World WISE de l'ONUDC, qui recense près de 180 000 saisies dans 149 pays, et illustre les vastes menaces que fait peser la criminalité liée aux espèces sauvages sur la nature, la biodiversité, la santé humaine, la sécurité et le développement socio-économique. Le rapport exhorte les gouvernements à prendre des mesures pour renforcer les systèmes de justice pénale, en se concentrant sur l'amélioration des cadres juridiques et des procédures judiciaires et de poursuite. [Lire le rapport.](#)

RAPPORTS SUR LE COMMERCE DE CERTAINES ESPÈCES

Le financement par le Programme stratégique de l'ICCWC a permis de faire réaliser plusieurs études en 2020, notamment des rapports sur les tortues terrestres et les tortues

d'eau douce, les lions d'Afrique et les grands félins ainsi que les pangolins. Les rapports, qui devraient être finalisés en 2021, seront essentiels pour mieux comprendre les caractéristiques spécifiques de ce commerce, tant légal qu'illégal, en fournissant des orientations sur l'identification, les tendances du commerce, les marchandises commercialisées et la gestion des stocks. Les services de lutte contre la fraude pourront s'appuyer sur ces rapports pour soutenir leurs actions en première ligne.

MODULES DE FORMATION DOUANIÈRE

Une bibliothèque actualisée de modules de formation est en cours de création pour aider les agents des douanes à identifier les espèces sauvages inscrites aux annexes de la CITES ainsi qu'à saisir et traiter les preuves dans le cadre du système de justice pénale. Les modules seront disponibles en 2021 en anglais et en français sur [CLiKC](#), la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMD.

FORUM SUR LES ESPÈCES SAUVAGES

En janvier 2020, le Forum sur les espèces sauvages (Wildlife Forum) a réuni des donateurs, des ONG et des partenaires basés aux États-Unis afin de discuter des dernières stratégies pour mettre fin à la criminalité liée aux espèces sauvages. Lors d'une série de

discussions thématiques sur les questions clés de la gouvernance, l'économie, le commerce et les technologies ayant un impact sur la criminalité liée aux espèces sauvages, plus de 150 participants ont échangé leurs meilleures pratiques, leurs priorités et les défis à relever pour lutter contre cette criminalité. Le Forum est un partenariat entre l'ICCWC et le Programme mondial pour la vie sauvage financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par la Banque mondiale. Le Forum a informé les activités de planification stratégique et de mise en œuvre de l'ICCWC ainsi que les futurs efforts de collaboration.

CORRUPTION LIÉE À LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

La corruption étant largement reconnue comme un facteur clé de la criminalité liée aux espèces sauvages, la lutte contre la corruption est une partie essentielle du travail de l'ICCWC. Le Consortium adopte une approche préventive de la corruption, en travaillant avec les autorités chargées de la gestion des espèces sauvages et des forêts pour limiter la probabilité d'apparition de ces pratiques. Cette approche est basée sur un processus de gestion du risque de corruption au sein de l'institution et sur le développement de mesures d'atténuation spécifiques des risques. L'ICCWC, par l'intermédiaire de l'ONUDC, fournit un soutien aux autorités de **Bolivie**, du **Botswana**, du **Kenya**, du **Malawi**, du **Mozambique**, du **Nigeria**, de l'**Ouganda** et de la **Tanzanie**.

ÉVALUATIONS NATIONALES DES RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'ICCWC a aidé le **Cameroun**, la **Côte d'Ivoire**, **Madagascar** et le **Zimbabwe** à identifier, évaluer et comprendre les principaux moteurs du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme en ce qui concerne la criminalité liée aux espèces sauvages dans leurs pays. Grâce à l'outil national d'évaluation des risques (NRA - *National Risk Assessment Tool*) et au module sur la criminalité liée aux espèces sauvages, l'ICCWC aidera ces pays à réviser leur législation et à affecter les ressources là où elles sont les plus nécessaires pour dissuader la criminalité liée aux espèces sauvages.

SENSIBILISATION À LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE

L'ICCWC s'est efforcé de faire prendre conscience de la nécessité impérieuse de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. S'appuyant sur l'évaluation des menaces de la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le Consortium a apporté son soutien aux États membres en matière de lutte contre cette criminalité. Plus de 30 agences ont été informées des principales conclusions et recommandations de l'évaluation des menaces et ont été encouragées à les intégrer dans leurs propres programmes de travail. Des changements positifs dans les politiques, les réponses et le sérieux avec lequel les États membres considèrent la criminalité liée aux espèces sauvages sont déjà notables. L'ICCWC travaille également avec des organismes régionaux tels que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a pris des mesures fin 2020 en vue de l'adoption de sa stratégie ouest-africaine de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

En 2021-2022, l'ICCWC continuera à soutenir les États membres des deux sous-régions par des interventions ciblées de renforcement des capacités en faveur de l'application de la CITES et des activités se concentrant sur les contrôles aux frontières, l'amélioration des législations nationales, la formation à la lutte contre la fraude et la coordination nationale, la coopération internationale, les activités de lutte contre la corruption, ainsi que des activités de soutien à la lutte contre la fraude sur le terrain.

36 FORMATIONS POUR LES AGENTS DES DOUANES AGISSANT EN PREMIÈRE LIGNE

L'ICCWC a organisé une série de 36 webinaires de renforcement des capacités adressés aux agents des douanes intervenant en première ligne dans 26 pays d'Asie, d'Afrique subsaharienne et d'Amérique du Sud, en vue de l'opération Thunder 2020. Les formations ont notamment porté sur l'identification des espèces, les méthodes de dissimulation, le renseignement et la gestion des données, les indicateurs de risque, la coopération entre agences, etc. Au total, 74 agents des douanes (48 hommes et 26 femmes) ont participé à cette série de webinaires.

DÉTECTER

TECHNIQUES D'ENQUÊTE EN PREMIÈRE LIGNE POUR LE RECUEIL DE PREUVES CRÉDIBLES ET ADMISSIBLES



L'évolution technologique a renforcé la disponibilité d'outils permettant de mieux détecter la criminalité liée aux espèces sauvages et de mieux y répondre. L'ICCWC forme des agents chargés de la lutte contre la fraude à la gestion des scènes de crime, à l'utilisation de la criminalistique (notamment l'échantillonnage de l'ADN de l'ivoire et du bois pour déterminer l'espèce et l'origine géographique des spécimens), ainsi qu'aux techniques d'enquête secrètes. À travers ses activités, le Consortium montre comment enquêter sur les flux d'argent illégaux et comment recueillir les preuves stockées sur les appareils électroniques et les applications de messagerie cryptées des criminels. Les criminels profitent eux aussi des développements technologiques, et comme la criminalité liée aux espèces sauvages est de plus en plus présente en ligne, l'ICCWC y répond en renforçant les capacités des agents chargés de la lutte contre la fraude à détecter et à traiter cette criminalité sur les médias sociaux et Internet.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE PREUVE ADN UTILISÉS DANS DES POURSUITES RELATIVES AUX ESPÈCES SAUVAGES AU CAMBODGE

En mars 2020, les autorités cambodgiennes ont demandé un soutien pour effectuer une analyse criminalistique de l'ADN sur une cargaison d'os qu'elles avaient interceptée. En 10 jours, elles ont pu identifier l'ADN de lions d'Afrique. Ces éléments de preuve font désormais partie des poursuites engagées contre un citoyen vietnamien pour des infractions liées aux espèces sauvages.

GESTION DES SCÈNES DE CRIME LIÉES AUX ESPÈCES SAUVAGES

KENYA

L'ICCWC a soutenu des mentorats dans sept zones de conservation du Kenya Wildlife Service afin de renforcer les compétences nécessaires pour des enquêtes efficaces. Les agents ont fait part de la nécessité d'une formation complémentaire sur les scènes de crime plus complexes, le relevé des empreintes digitales et les témoignages devant les tribunaux.

TANZANIE

Afin d'institutionnaliser la formation de base des intervenants sur les scènes de crime liées aux espèces sauvages pour tous les agents chargés des espèces sauvages en **Tanzanie**, le College of African Wildlife Management a participé à un programme de formation de formateurs. Financée par l'ICCWC et dispensée par l'ONG TRACE, cette formation est basée sur le *Wildlife Crime Scene Guide for First Responders* développé par l'African Wildlife Forensics Network.

UGANDA

L'ICCWC a soutenu des sessions de mentorat dans quatre zones de conservation de l'Uganda Wildlife Authority. Ces sessions, soutenues par le partenariat de l'ONUDC avec Space for Giants, avaient pour objectif d'améliorer les compétences des agents précédemment formés en passant en revue les compétences acquises lors de la formation « sur le terrain », en actualisant les connaissances sur la préparation des affaires et en utilisant les *Crime Scene Kits*.

ENQUÊTE SUR LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES VIA INTERNET

L'ICCWC a dispensé des formations spécialisées aux pays d'Asie du Sud-Est afin de renforcer leurs capacités à enquêter sur la criminalité liée aux espèces sauvages via Internet. Ces formations, qui s'appuient sur des formations antérieures, répondaient à des besoins spécifiques, notamment ceux identifiés par l'application de la Compilation d'outils et du Cadre d'indicateurs.

RDP LAO

17 fonctionnaires du Département de la police de l'environnement, du Département de l'inspection des forêts du Ministère

de l'agriculture et de l'environnement, des douanes et du bureau du Procureur général de Vientiane ont été formés aux enquêtes secrètes en ligne. Les participants ont examiné les techniques d'enquête secrètes, notamment la création de comptes d'infiltration, la détection d'informations trompeuses et la conduite d'enquêtes sur des sources ouvertes, par des exercices pratiques et en direct.

MALAISIE

27 agents chargés de la lutte contre la fraude à Kuala Lumpur ont suivi une formation aux techniques avancées d'enquête en ligne afin de détecter et de documenter avec succès les activités en ligne de criminalité transnationale organisée liée aux espèces sauvages. La formation comprenait une surveillance pratique et des rencontres simulées avec un suspect vendant sur Internet des produits de contrebande d'animaux sauvages.

PHILIPPINES

75 agents chargés de la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages aux **Philippines** ont été formés aux techniques d'enquête secrète sur Internet, y compris sur les médias sociaux et le darknet. La formation virtuelle était dirigée par le Biodiversity Management Bureau du Department of Environmental and Natural Resources (DENR) et comprenait des exercices pratiques et en direct.

VIET NAM

17 fonctionnaires du Département de la police de l'environnement et de sept services de police provinciaux, ainsi que le Département de la police chargé de la lutte contre la contrebande, la corruption et la criminalité économique ont suivi une formation sur les techniques d'enquête pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages via Internet.

FORMATION SUR LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION EN LIGNE

Dans le cadre de la formation en RDP Lao, un procureur a créé un faux profil Facebook pour entrer en contact avec un marchand d'ours. Il a réussi à négocier avec le commerçant et a transmis l'information à la police, mais malheureusement l'achat-saisie a échoué et le commerçant n'a pas été arrêté.

ARRÊTER

OPÉRATIONS MONDIALES FONDÉES SUR LE RENSEIGNEMENT

SAISIES ET ARRESTATIONS



Une réponse forte et coordonnée à tous les niveaux est nécessaire pour arrêter et interrompre le commerce illégal entre les pays d'origine, de transit et de destination. Malgré les importantes perturbations causées par la pandémie, les États membres ont continué à coopérer au-delà des frontières pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

OPÉRATION THUNDER

Menée par INTERPOL et l'OMD sous les auspices de l'ICCWC, l'opération Thunder 2020 est la quatrième d'une série d'opérations conjointes des douanes et de la police (Thunderbird en 2017, Thunderstorm en 2018, Thunderball en 2019). Ces opérations mondiales ont permis l'arrestation de plus de 3500 suspects.

Malgré les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 dans le monde entier, l'opération mondiale a coordonné des raids dans les aéroports, aux frontières et dans d'autres points névralgiques de 103 pays. Les agents chargés de la lutte contre la fraude et des douanes ont saisi plus de 2000 espèces sauvages protégées et appréhendé 699 contrevenants. Plusieurs des 185 notices rouges INTERPOL actives en matière de criminalité liée aux espèces sauvages sont le résultat d'informations obtenues au cours de l'opération. D'autres arrestations et poursuites sont en cours, les enquêtes mondiales permettant de constituer des dossiers contre les réseaux qui dirigent le commerce illégal.



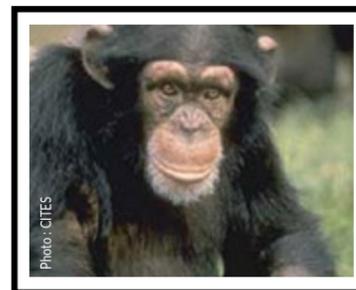
RÉUNION ANNUELLE SUR LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

En février 2020, avec des participants venus du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Gambie, de Guinée-Bissau, de Guinée équatoriale, de Madagascar, du Nigéria, de République centrafricaine, de République démocratique du Congo, du Sénégal et du Togo, cette réunion annuelle sur la criminalité liée aux espèces sauvages a été l'occasion de renforcer les relations existant dans la région et de créer un élan pour la coopération transfrontalière entre les agences chargées de la lutte contre la fraude en vue de l'opération Thunder. Elle a permis d'examiner les priorités nationales, les filières de trafic, les menaces émergentes, les méthodes de dissimulation, les organisations criminelles et les entreprises utilisées pour faciliter le trafic d'espèces sauvages.



COOPÉRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE

Les consultations régionales sur la criminalité liée aux espèces sauvages, facilitées par les partenaires de l'ICCWC, ont fourni aux États membres des informations précieuses sur les priorités nationales et régionales, les zones sensibles aux frontières, les routes du commerce et les nouvelles tendances. Ces réunions ont permis de renforcer les liens au sein des pays et entre eux et de créer un élan pour les opérations mondiales Thunder.



Saisies de chimpanzés

À la suite de la saisie de 32 chimpanzés, l'ICCWC a organisé une réunion régionale avec les trois pays d'origine, de transit et de destination afin d'assurer la coopération transfrontalière des services de lutte contre la fraude, ce qui a permis d'identifier et de démanteler le réseau criminel.



Trafic d'ailerons de requins

Après l'opération Thunder 2020, l'ICCWC a soutenu la coopération et le partage d'informations entre le Pérou et l'Équateur dans une affaire de trafic d'ailerons de requins. Les données extraites des téléphones saisis ont révélé l'implication de sociétés d'exportation ainsi que des liens avec d'autres infractions graves, telles que l'évasion fiscale et les fausses déclarations.



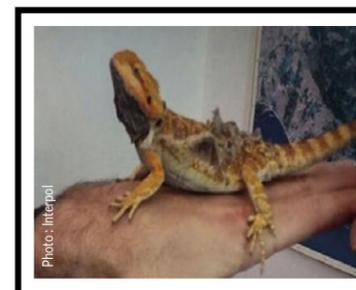
Commerce illégal d'os de lion

L'ICCWC a réuni des organismes chargés de la lutte contre la fraude en Afrique du Sud pour discuter du commerce illégal d'os de lion comme substitut aux produits de tigre très demandés en Asie. Ensemble, nous avons cartographié la chaîne d'approvisionnement, identifié les réseaux criminels et discuté de la collaboration entre l'Afrique du Sud et les pays de destination en Asie.



Commerce illégal de l'ivoire

En 2020, l'ICCWC a continué à travailler avec le Viet Nam et la République démocratique du Congo pour stopper les réseaux criminels responsables du commerce illégal de plus de 9,1 tonnes d'ivoire d'éléphant saisies lors de l'opération Thunderball en 2019.



Trafic de reptiles

L'ICCWC a facilité le partage d'informations et l'analyse dans une affaire transnationale de trafic de reptiles entre le Mexique, l'Ouganda et plusieurs pays européens.

DÉMANTELER

DE FORTES SANCTIONS POUR LES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ



RÉSEaux DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

L'ICCWC a élaboré des lignes directrices pour le développement et le renforcement des Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN). **Les lignes directrices** comprennent un outil d'auto-évaluation pour les WEN existants leur permettant d'évaluer leurs performances opérationnelles et d'identifier les domaines qui pourraient être renforcés. L'ICCWC a également commencé à soutenir la coopération régionale en Amérique du Sud (Sud-WEN) et dans la Corne de l'Afrique (HAWEN).



de renforcer la coopération transfrontalière, l'échange d'informations et l'entraide judiciaire mutuelle dans les affaires de criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

MYANMAR-THAÏLANDE VULNÉRABILITÉS DES FRONTIÈRES

En septembre 2020, l'ICCWC a réalisé une évaluation de la vulnérabilité des frontières, identifiant un risque important de passages transfrontaliers illégaux d'espèces sauvages entre le **Myanmar** et la **Thaïlande**. Il s'agissait d'inspecter les routes, les postes de contrôle et les postes frontaliers dans l'ouest de la province **thaïlandaise** de Kanchanaburi, voisine du **Myanmar**. L'évaluation comprenait des entretiens et des séances d'information avec la police locale et les douanes aux points de passage informels ainsi qu'aux points de contrôle officiels et aux postes frontaliers. Certaines des informations fournies par les ONG aux autorités de la **RDP lao** et du **Myanmar** ont abouti à l'arrestation de criminels.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES PROCUREURS EN AFRIQUE DE L'EST

Un atelier de l'ICCWC en Afrique de l'Est a permis aux procureurs et enquêteurs ainsi qu'aux organisations de la société civile du Burundi, d'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda, du Soudan du Sud, de Tanzanie et d'Ouganda

L'ICCWC RENFORCE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Un canal de communication établi entre l'Afrique du Sud et Hong Kong au cours d'un atelier de l'ICCWC a conduit à l'arrestation d'un coursier sud-africain alors qu'il voyageait de l'Afrique du Sud à Hong Kong, via Bangkok (Thaïlande), avec un sac contenant 16 kg de corne de rhinocéros.



La lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages va au-delà de l'arrestation des contrevenants. Une législation forte, assortie de sanctions sévères, et un système judiciaire solide sont essentiels pour démanteler les groupes criminels organisés.

L'ICCWC travaille avec les États membres pour combler les lacunes de leur réponse pénale à la criminalité liée aux espèces sauvages. Depuis sa création, 22 pays ont réalisé des évaluations de leurs réponses en matière de justice pénale liée aux espèces sauvages en utilisant la Compilation d'outils ou le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC. Le Consortium soutient chaque État membre tout au long du processus, notamment en mobilisant des ressources, en examinant les cadres juridiques et les codes pénaux, en analysant les forces et les faiblesses des réponses du pays en

matière de prévention et de justice pénale face à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Un plan d'action est conçu pour proposer des moyens concrets de progression, définir des domaines prioritaires et suggérer des entités responsables de la mise en œuvre des recommandations.

En 2020, l'ICCWC a travaillé avec les États membres suivants pour renforcer la réponse de leur justice pénale à la criminalité liée aux espèces sauvages :

EN ASIE

RDP LAO

Évaluation de la réponse de la justice pénale nationale. En novembre 2020, le Ministre de l'agriculture et des forêts de la **RDP lao** a approuvé l'adoption du rapport d'évaluation issu de la Compilation ICCWC d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts sur les réponses de sa justice pénale à cette criminalité, y compris les recommandations visant à améliorer la législation et à faire appliquer les lois existantes en la matière.

Développement d'une base de données sur les tigres. Identifiée au cours de l'analyse issue de l'application de la Compilation ICCWC au Laos, une base de données sur les tigres permettant l'enregistrement de l'ADN sera produite en utilisant un nouveau système d'enregistrement SNP (TigerBase) en **Malaisie**. Avec le soutien technique de l'ONG TRACE, l'initiative comprend des permis CITES, le catalogage avec des enregistrements photographiques et des mesures de lutte contre la fraude visant le commerce illégal de tigres.

EN AMÉRIQUE LATINE

BOLIVIE

Renforcement des capacités de poursuites. Suite à une demande de soutien de l'École des procureurs d'État de Bolivie, un module d'enseignement d'introduction à la criminalité environnementale axé sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts a été élaboré et adapté au contexte bolivien. Le module vise à contribuer au renforcement des capacités de la Bolivie à enquêter et à poursuivre efficacement les atteintes à l'environnement, par la formation de candidats sélectionnés entrant dans le service des poursuites en 2021. Ce module fera partie du programme de formation initiale de l'École des procureurs de l'État (*Escuela Fiscal del Estado*).

BRÉSIL

Évaluation de la réponse de la justice pénale nationale. À la demande du Gouvernement du Brésil, l'ICCWC apporte son soutien pour entreprendre une vaste évaluation des réponses préventives et de justice pénale à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts en utilisant la Compilation d'outils et le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC. Le processus a débuté en décembre 2019 et se poursuit.

ÉQUATEUR

Évaluation de la réponse de la justice pénale nationale. À la demande du Gouvernement de l'Équateur, l'ICCWC aidera le pays à mettre en œuvre la Compilation d'outils et le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC. En décembre 2020, les travaux préparatoires ont commencé à présenter les deux outils aux principales parties prenantes nationales et à élaborer une feuille de route pour leur mise en œuvre.

PÉROU

Évaluer la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. En vue de l'atelier sur le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC en 2021, une série de réunions préparatoires virtuelles a été organisée pour présenter le processus aux autorités nationales à Lima et aux acteurs régionaux des régions amazoniennes de Loreto, Ucayali et Madre de Dios au Pérou qui sont les régions les plus touchées par l'exploitation forestière illégale et le trafic d'espèces sauvages.

Renforcement des capacités en matière de poursuites et de justice. Les travaux préparatoires ont commencé pour élaborer un guide de référence rapide adressé aux enquêteurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages, en étroite collaboration avec les homologues nationaux et les organisations de la société civile. La nécessité de renforcer les capacités en matière de poursuites et de justice a été identifiée dans le cadre de l'évaluation issue de la Compilation d'outils et est également inscrite dans la Stratégie nationale péruvienne 2017-2020 visant à réduire le trafic d'espèces sauvages au Pérou.

EN AFRIQUE

KENYA

Soutien aux poursuites. L'ICCWC a soutenu la mise à disposition d'une installation de stockage sécurisé pour le bureau régional côtier du Kenya Wildlife Service (KWS). Une telle installation a été identifiée comme nécessaire pour réduire au minimum le risque de falsification des preuves. Elle sera essentielle pour maintenir l'intégrité de la chaîne de contrôle et contribuer à une plus grande fiabilité des pièces à conviction pour le tribunal, ce qui favorisera en fin de compte la réussite des poursuites judiciaires.

Soutien au système judiciaire. L'ICCWC a soutenu le 10e National Judicial Dialogue and Continuing Judicial Education on Wildlife and Environment Crimes, organisé par le Kenyan Judicial Training Institute (KJS) en partenariat avec l'African Network for Animal Welfare (ANAW). Le dialogue a réuni plus de 40 magistrats, agences de lutte contre la fraude et organisations de la société civile pour discuter des défis, des questions émergentes et de la nouvelle législation.

Formation à la lutte contre le blanchiment d'argent. L'ICCWC a formé 31 agents chargés de la lutte contre la fraude au Kenya à la détection du blanchiment d'argent lié à la criminalité liée aux espèces sauvages ainsi qu'à la manière d'engager des poursuites. Le programme de formation a aidé les procureurs et les juges à reconnaître les schémas criminels complexes et les transactions financières suspectes en lien avec la criminalité liée aux espèces sauvages.

MADAGASCAR

Renforcement de la réponse nationale à la criminalité liée aux espèces sauvages. Plusieurs axes de travail sur les poursuites, les enquêtes, le soutien législatif et le renforcement de la législation CITES sont poursuivis dans le pays.

MOZAMBIQUE

Renforcement des capacités en matière de poursuites. 22 procureurs des provinces du nord et du centre du Mozambique ont été formés à l'utilisation du Manuel de référence rapide (RRM - *Rapid Reference Manual*) pour les enquêteurs et les procureurs en matière de criminalité liée aux espèces sauvages, afin d'améliorer la constitution des dossiers, la collecte des preuves et les compétences en salle d'audience. Le RRM a été élaboré en 2018 en partenariat avec le WWF et le programme SPEED+ parrainé par l'USAID, en réponse aux recommandations de l'évaluation par la Compilation d'outils ICCWC.

Soutien au système judiciaire. Notant l'importance d'améliorer la prise de conscience et la sensibilisation du pouvoir judiciaire au Mozambique, un livre de référence adressé aux juges est en cours d'élaboration et devrait être approuvé en 2021.

NIGÉRIA

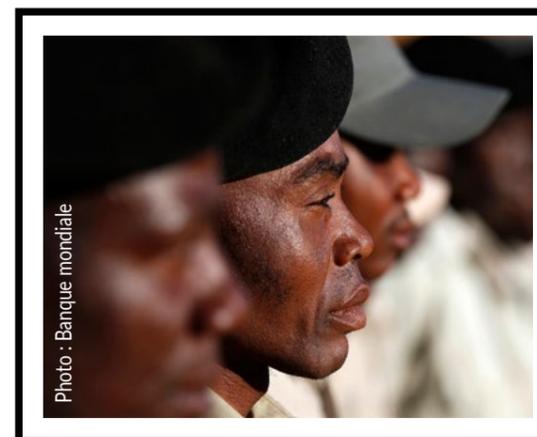
Renforcement de la réponse nationale à la criminalité liée aux espèces sauvages. Suite à une demande du Gouvernement, l'ICCWC a entamé un travail préparatoire avec le Nigéria pour évaluer sa réponse à la criminalité liée aux espèces sauvages et à toute menace par des activités criminelles, en utilisant la Compilation d'outils et le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC.

ZIMBABWE

Soutien aux procureurs. Un programme d'assistance technique destiné aux services de lutte contre la fraude et au bureau des procureurs du Zimbabwe a été élaboré et un premier atelier virtuel portant sur les infractions économiques et financières a été organisé. Une formation similaire est également prévue en 2021 pour la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

LE MOZAMBIQUE AMÉLIORE LA RAPIDITÉ DU TRAITEMENT DES AFFAIRES

La durée moyenne de 24 mois pour instruire une affaire est réduite à six mois depuis l'utilisation du Manuel de référence rapide (*Rapid Reference Manual*).





ENSEMBLE CONTRE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

2020 EN UN COUP D'ŒIL

7000 ESPÈCES TOUCHÉES DANS **120** PAYS



260 MILLIONS de DOLLARS PAR AN SONT CONSACRÉS À LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES DANS 67 PAYS D'AFRIQUE ET D'ASIE

CONTRE **30** MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE

22% DES ANIMAUX AU BORD DE L'EXTINCTION

LE **PANGOLIN** EST LE MAMMIFÈRE QUI FAIT L'OBJET DU PLUS GRAND TRAFIC AU MONDE



CHAQUE ANNÉE PLUS DE **150** GARDES SONT TUÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS DE PROTECTION DES ESPÈCES SAUVAGES.

THIN GREEN LINE FOUNDATION



A RASSEMBLÉ DES AGENTS CHARGÉS DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS **103** PAYS

PLUS DE **2000** ESPÈCES SAUVAGES SAISIÉS **699** CONTREVENANTS APPRÉHENDÉS



CONTRIBUE À LA RÉALISATION DE



DIMINUER LA PROPORTION D'ESPÈCES BRACONNÉES ET FAISANT L'OBJET D'UN TRAFIC



A TRAVAILLÉ AVEC **34** PAYS POUR AMÉLIORER

LES SYSTÈMES DE JUSTICE PÉNALE NOTAMMENT EN RENFORÇANT LA LÉGISLATION ET LES CONDAMNATIONS



LA RÉPONSE



DES FORMATIONS DANS **25** PAYS

SUR LES **SCÈNES DE CRIME** LES PRÉLEVEMENTS D'ADN LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES ET LE **BLANCHIMENT D'ARGENT**



Photo : Peter George Despins



Photo : Pexels/Istara Kesthurarachchi



Photo : CITES



Photo : Unsplash/Ana Karla Parra



Photo : CITES

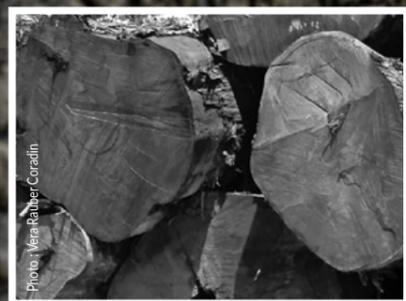


Photo : Vera Ranyer-Corradin



LA VOIE À SUIVRE

POUR SUIVRE L'ÉLAN CONTRE LA **CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES**

Malgré les efforts considérables de la communauté mondiale, la criminalité liée aux espèces sauvages reste une menace importante. Hautement organisée et transnationale par nature, elle implique souvent d'autres infractions graves telles que la violence, la corruption, la fraude et le blanchiment d'argent, ce qui place les autorités chargées de la lutte contre la fraude devant une situation de plus en plus difficile et complexe pour réussir à y faire face. Les spécimens d'espèces sauvages commercialisés illégalement échappent aux contrôles vétérinaires et aux inspections de sécurité sanitaire, ce qui intensifie le risque d'émergence de maladies.

Ces dernières années, la communauté internationale a pris des mesures énergiques pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, notamment en renforçant les législations, en engageant plus rapidement des poursuites, en créant des unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, en déployant davantage de techniques d'enquête spécialisées et d'enquêtes sur le blanchiment d'argent, ainsi qu'en imposant des sanctions plus sévères. Malgré ces évolutions positives, il reste encore beaucoup à faire et les législations incohérentes, les gouvernances faibles, la corruption et le manque de coordination tout au long de la chaîne pénale entravent encore trop souvent les efforts visant à lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Pour s'attaquer à un problème d'une telle ampleur, il faut de la persévérance, des mesures nationales bien pensées agissant de concert avec une réponse régionale et mondiale coordonnée et holistique. C'est pourquoi l'ICCWC est en train d'élaborer une vision ambitieuse pour un monde sans criminalité liée aux espèces sauvages. La Vision de l'ICCWC à l'horizon 2030 s'engage à poursuivre et à renforcer la lutte, à mobiliser et à responsabiliser ceux qui interviennent en première ligne, à travailler avec nos États membres et à les soutenir pour mieux dissuader, détecter, arrêter et démanteler les réseaux criminels impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages.

Ensemble, en collaboration avec les gouvernements, l'ICCWC continuera à fournir et à déployer une gamme d'outils, de services et de soutien technique percutants contre la criminalité liée aux espèces sauvages, tels que nos opérations fondées sur le renseignement, nos évaluations dirigées par les pays, les évaluations des risques de corruption, le partage d'informations et les formations aux enquêtes financières.

La prochaine décennie présentera de nombreux défis alors que les nations s'engagent sur la voie du rétablissement après les conséquences de la pandémie de COVID-19. Il est essentiel de veiller à ce que la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages reste une priorité dans les années à venir. Nous nous appuyons sur la volonté politique de nos États membres, sur le soutien de nos donateurs, sur la coopération continue avec une diversité de parties prenantes et sur l'expertise étendue de nos cinq partenaires, pour poursuivre le travail de l'ICCWC en veillant à ce que les autorités douanières, policières et chargées des espèces sauvages soient formées, dotées de ressources, équipées et soutenues, afin de faire face aux défis multiformes que génère la criminalité liée aux espèces sauvages. Comme l'illustrent les pages du présent rapport annuel, lorsque les pays, les institutions et les personnes travaillent ensemble, nous pouvons réussir à inverser la tendance en matière de criminalité liée aux espèces sauvages.



Photo : PNUE

REMERCIEMENTS

ENSEMBLE CONTRE LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

L'ICCWC est un partenariat solide entre des spécialistes qui travaillent pour assurer une réponse coordonnée et mondiale à la criminalité liée aux espèces sauvages. Il agit en étroite collaboration avec les gouvernements, les organisations internationales et la société civile pour dissuader, détecter, arrêter et démanteler les groupes criminels organisés.

L'ICCWC a le privilège de travailler avec de courageux agents chargés de la lutte contre la fraude dans le monde entier – celles et ceux qui travaillent chaque jour en première ligne, souvent au péril de leur sécurité personnelle, pour lutter contre la criminalité transnationale liée aux espèces sauvages. L'ICCWC tient à remercier chacune de ces personnes, depuis les ports jusqu'aux frontières en passant par les parcs nationaux, de l'Amérique latine à l'Afrique en passant par l'Asie. Notre travail serait impossible sans leurs efforts inlassables.

Les activités de l'ICCWC reposent toutes sur des financements extérieurs et dépendent du soutien important des donateurs de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de Monaco, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Département d'État des États-Unis. Les donateurs de l'ICCWC veillent à ce que les États membres reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour renforcer leur réponse pénale à la criminalité liée aux espèces

sauvages. Nous remercions ces donateurs pour leur soutien continu à notre travail vital.

L'ICCWC tient également à remercier les organisations suivantes pour leur soutien, leur coopération et leurs contributions inestimables en 2020 :

The African Network for Animal Welfare, College of African Wildlife Management, Conservation Justice in Gabon, Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, EL PACCTO, Environmental Investigation Agency, Programme mondial pour la vie sauvage financé par le FEM, Union internationale pour la conservation de la nature, Kenya Judicial Training Institute, Kenya Wildlife Service, Netherlands Forensic Institute, Space for Giants, Tanzania Government Chemist Laboratory Authority, TRAFFIC, TRACE Wildlife Forensics Network, Uganda Wildlife Authority, University of Edinburgh, Wildlife Conservation Society, Wildlife Justice Commission, Fonds mondial pour la nature.

